



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Var

Commune : Barjols

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise collégiale Saint-Marcel (ancienne)

Monument(s)

Appellation : Eglise collégiale Saint-Marcel (ancienne)

Protection : classement

Arrêté : classement le 25/06/1979

Étendue de la protection : L'église collégiale en totalité, ainsi que l'emprise (hors des chapelles du Rosaire et des Demoiselles) des galeries Sud, Est, Ouest et de l'aire de l'ancien cloître avec les vestiges subsistants de ce dernier ; le sol des deux parcelles B 547 et 548, situées à l'Est de la chapelle du Rosaire et où s'élevait un ancien bâtiment (cad. B 521, 547, 548) : classement par arrêté du 25 juin 1979

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.